

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Chartres (28)
Place des halles

28019 Chartres

AVIS D'ATTRIBUTION

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Chartres (28), Contact : Service marchés publics, Place des halles, 28019 Chartres, FRANCE. Tél. : +33 237234000. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.chartres.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Chartres métropole, , Place des halles , 28019 Chartres cedex, FRANCE. Tél. : +33 237234064. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <https://www.chartres.fr>.

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : **Affaire n°23V034 - prestations de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres et Chartres métropole**

II.1.2) Code CPV principal

90620000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Affaire n° 23V034 - prestations de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres et Chartres métropole

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non renseigné

II.1.7) Valeur totale du marché

640000 euros

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

90620000 , 90630000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution : Territoire des membres du groupement de commande (28)

II.2.4) Description des prestations

Affaire 23V034 - prestations de viabilité hivernale Prestations de déneigement en pré-curatif et/ou en curatif des voies. La nature des services,l'indication des besoins et exigences sont précisé(e)s dans le cahier des charges

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

La consultation aboutira à un accord cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 160 000 € HT tous membres confondus (la répartition entre membres est indiquée à l'acte d'engagement), pour chaque période d'exécution.

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**

Référence de l'avis au JO : 2023/S129-408326 du 07 juillet 2023

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation****Section V : Attribution****LOT / Marché N°2323139 : Attribué**

Intitulé : Prestations de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres et Chartres métropole

V.1) Informations relatives à une non-attribution**V.2) Attribution du marché**

12 octobre 2023

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

TERIDEAL, Numéro national d'identification : 32307786700212, 3 place Gustave Eiffel, 94528, RUNGIS CEDEX , FRANCE. Courrier électronique : ialves@terideal.fr. Code NUTS : FR10. Adresse internet : https://www.terideal.fr/

Le titulaire est une PME : Non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : 640000 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Ce marché fait l'objet d'une condition d'exécution, prenant en compte des considérations relatives à l'environnement, détaillée dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

- Annonce initiale publiée également au BOAMP le 06/07/2023 (23-92532) et sur le profil acheteur le 05/07/2023

- Durée : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à compter de sa notification jusqu'au 31/05/2024 ou jusqu'à atteinte du

montant maximum. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint.

- Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 160 000 HT par période d'exécution (70 000 Ht pour la Ville et 90 000 HT pour Chartres métropole).

- Les pièces du marché seront communiquées à tout candidat évincé, sur demande écrite adressée à : Ville de Chartres - service Marchés publics - place des Halles - 28019 Chartres Cedex. La communication des pièces du marché se fera dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

25 octobre 2023